

PROGRAMME DE LA JOURNÉE DU 30 SEPTEMBRE 2022

8h45 : Accueil des participants

9h45 : Allocutions d'ouverture

10h00 : Propos introductifs

JULIE MATTIUSSI, Maîtresse de conférences en droit privé à l'Université de Haute-Alsace

PREMIÈRE SESSION : LA TENUE VESTIMENTAIRE

Sous la présidence de JULIE MATTIUSSI

Maîtresse de conférences en droit privé à l'Université de Haute-Alsace

10h30 : Rouge, noir et blanc : les couleurs de la justice ? La couleur du pouvoir !

NICOLAS DE PALMAERT, historien de l'art, enseignant de l'histoire du design graphique à l'EPSAA

10h45 : La tenue vestimentaire, quand l'habit fait le député : étude du code vestimentaire dans les hémicycles en droit comparé

SOULEYMANE NDOUR, doctorant en droit public à l'Université de Reims Champagne-Ardenne

11h00 : L'interdiction du travestissement : une réglementation au carrefour du droit et de la mode

ÉRIC GOUFFON, doctorant contractuel en histoire du droit à l'Université de Strasbourg

11h15 : Le vêtement face au juge pénal

OUSMANE MAIGA, doctorant en droit privé et science criminelle à l'Université de Lorraine

11h30 : Débats

12h00 : Pause-déjeuner

DEUXIÈME SESSION : LES ENJEUX SOCIAUX DE L'INDUSTRIE DE LA MODE

Sous la présidence de AURORE HYDE

Professeure de droit privé à l'Université de Reims Champagne-Ardenne

13h45 : La mode confrontée au droit des espèces protégées

RONAN BRETEL, doctorant en droit à l'Institut des Sciences Sociales du Politique, École Normale Supérieure de Paris-Saclay et chercheur contractuel Chaire droit de la consommation - CY Cergy Paris Université

14h00 : La régulation des chaînes de valeur globale du secteur textile par la négociation collective transnationale

MATHIEU BASSET, doctorant en droit social à Paris II Panthéon-Assas

14h15 : Opprimer pour habiller - De la contribution de l'industrie de la mode à la violation des droits et libertés fondamentaux

RIM-SARAH ALOUANE, doctorante en droit public à l'Université Toulouse I Capitole

14h30 : Débats

15h00 : Pause-café

TROISIÈME SESSION : LES ENJEUX LIÉS À LA CRÉATION DANS L'INDUSTRIE DE LA MODE

Sous la présidence de CÉLINE TILLOY

Maîtresse de conférences en droit privé à l'Université de Reims Champagne-Ardenne

15h15 : Le droit des marques et le design : l'appropriation des motifs traditionnels autochtones

CAROLINE LE GOFFIC, Professeure de droit privé à l'Université de Lille

15h30 : L'appréhension par le droit des marques des effets de mode dans l'industrie de la mode

MATHILDE CHARRIÈRE, doctorante contractuelle en droit privé à l'Université Paris II Panthéon-Assas

15h45 : Création fluctuante en matière de mode et inflation normative en droit à l'ère du numérique

HENRY AMOUSSOU, doctorant en droit privé à l'Université de Reims Champagne-Ardenne

16h00 : Débats

**

16h30 : Propos conclusifs

MÉLANIE JAOUÏ, Maîtresse de conférences en droit privé à l'Université de Montpellier

17h00 : Clôture du colloque et mots de remerciement de la présidence de l'Adendur

CHLOÉ DERAEDT, doctorante en droit privé à l'Université de Reims Champagne-Ardenne

MARIANA ALMEIDA KATO, docteure en droit public de l'Université de Reims Champagne-Ardenne et enseignante-chercheuse contractuelle à l'Université Grenoble Alpes